

Conditions Générales de Vente (CGV) - Clients Particuliers (B2C) pour la France

§ 1 Champ d'application et Fournisseur

(1) Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à l'ensemble des commandes effectuées par des consommateurs (ci-après « le Client » ou « le Consommateur ») sur la boutique en ligne de **AFATEK AG**, Muenchener Strasse 13, 85247 Schwabhausen, Allemagne (ci-après « le Fournisseur »).

(2) Est considéré comme consommateur toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole.

(3) Les présentes CGV s'adressent exclusivement aux consommateurs résidant ou ayant leur adresse de livraison en France.

§ 2 Conclusion du contrat

(1) La présentation des produits sur la boutique en ligne ne constitue pas une offre juridiquement contraignante, mais un catalogue en ligne non contractuel invitant le Client à passer commande.

(2) En cliquant sur le bouton « Commande avec obligation de paiement », le Client émet une offre ferme d'achat des marchandises contenues dans le panier. La confirmation de la réception de la commande est transmise conjointement avec l'acceptation de la commande immédiatement après son envoi par un e-mail automatisé. Le contrat de vente est définitivement conclu dès l'émission de cette confirmation par e-mail.

§ 3 Prix, taxes et devises

(1) Tous les prix indiqués s'entendent en **Euros (EUR)**, toutes taxes comprises (TTC), incluant la TVA légale applicable en France au jour de la commande. Les frais de livraison applicables sont indiqués séparément avant la validation finale de la commande.

(2) S'agissant d'une livraison au sein de l'Union européenne, aucun droit de douane ni taxe d'importation supplémentaire ne sera facturé au Client.

§ 4 Conditions de livraison et transfert des risques

(1) La livraison est effectuée à l'adresse de livraison indiquée par le Client en France.

(2) **Transfert des risques** : Le risque de perte ou d'endommagement de la marchandise est transféré au Consommateur uniquement au moment où ce dernier, ou un tiers désigné par lui (autre que le transporteur proposé par le Fournisseur), prend possession physique de la marchandise.

(3) En cas d'indisponibilité d'un produit due au défaut de livraison par ses propres fournisseurs sans faute de sa part, le Fournisseur se réserve le droit de se rétracter du

contrat. Dans ce cas, le Client sera immédiatement informé et tout paiement déjà effectué lui sera intégralement remboursé sans délai.

§ 5 Conditions de paiement et réserve de propriété

(1) Le Client dispose des modes de paiement proposés lors de la procédure de commande.

(2) La marchandise livrée demeure la propriété du Fournisseur jusqu'au paiement intégral et définitif du prix de vente.

§ 6 Droit de rétractation

(1) Le Consommateur dispose d'un droit de rétractation légal de **14 jours** à compter du jour où lui-même, ou un tiers désigné par lui, prend possession physique du dernier bien commandé, sans avoir à justifier de motifs.

(2) Pour exercer le droit de rétractation, le Client doit notifier sa décision au Fournisseur au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste ou e-mail).

(3) **Effets de la rétractation** : En cas de rétractation, le Fournisseur remboursera tous les paiements reçus du Client, y compris les frais de livraison standard (à l'exception des frais supplémentaires découlant du choix d'un mode de livraison plus coûteux que le mode standard proposé), au plus tard 14 jours à compter de la réception de la notification de rétractation. Le remboursement sera effectué en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé pour la transaction initiale.

(4) **Frais de retour** : Les frais directs de renvoi de la marchandise sont à la charge du Client, sauf accord contraire.

§ 7 Garanties légales (Conformité et Vices cachés)

(1) Le Fournisseur est tenu des défauts de conformité du bien au contrat dans les conditions de l'article L. 217-4 et suivants du Code de la consommation français et des défauts cachés de la chose vendue dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du Code civil français.

(2) Garantie légale de conformité :

- Le Consommateur bénéficie d'un délai de **2 ans** à compter de la délivrance du bien pour agir.
- Le Consommateur peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par la loi.

- Le Consommateur est dispensé de apporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les 24 mois suivant la délivrance du bien (pour les biens neufs).

(3) La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de toute garantie commerciale éventuellement consentie.

§ 8 Droit applicable et règlement des litiges

(1) Le présent contrat est soumis au **droit allemand**, sous réserve des dispositions impératives de protection du consommateur prévues par la loi du pays de résidence habituelle du Consommateur (France). La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM) est exclue.

(2) **Plateforme de règlement en ligne des litiges** : La Commission européenne met à disposition une plateforme de résolution en ligne des litiges (RLL).

§ 9 Clause salvatoire

Si l'une des dispositions des présentes CGV était ou devenait nulle ou inopposable, la validité des autres dispositions n'en serait pas affectée. La disposition invalide sera remplacée par les dispositions légales applicables.